

Adjudications immobilières

Me Frédéric LAROQUE- BREZULIER membre de la SCP B. BREZULIER (AA) F. LAROQUE-BREZULIER & A. THOMAS

Avocats au barreau de Vannes (56000),
y demeurant immeuble Kerlann Avenue
110, avenue de la Mame - 56001 VANNES
Tél. 02 97 40 60 09 - fax 02.97.43.86.47
Courriel : avocats@brezulier-laroque.fr

Banque Populaire Grand Ouest, société coopérative à capital variable, inscrite au RCS de Rennes sous le n° 857 500 227 dont le siège social est 15, boulevard de la Boutière, 35768 Saint-Grégoire cedex prise en la personne de son représentant légal domicilié en cette qualité audit siège social venant aux droits de la Caisse Régionale de Crédit Maritime Mutuel Atlantique, société coopérative à capital variable inscrite au RCS de Nantes sous le n° 778 150 615 dont le siège social était au 2, rue Françoise-Sagan, 44800 Saint-Herblain et ce au terme d'une fusion absorption en date du 7 décembre 2017 et des statuts mis à jour.
Ayant pour avocat constitué Me Frédéric Laroque-Brezulier, avocat au barreau de Vannes, membre de la SCP B. Brezulier (A.A.), F. Laroque-Brezulier, avocats associés au barreau de Vannes.

VENTE AUX ENCHÈRES PUBLIQUES

Département du Morbihan
Commune d'ARZAL (56190)

Désignation des biens :

UN IMMEUBLE À USAGE D'HABITATION Un bâtiment annexe à usage de rangement et bûcher Un bâtiment annexe à usage de garage, avec terrain attenant

L'ensemble cadastré : section F n° 1184 d'une contenance totale de 3 507 m².
L'immeuble à usage d'habitation est constitué, le tout en parfait état :
- rez-de-chaussée : hall d'entrée, sanitaire, pièce à vivre associée à une cuisine américaine, cheminée dans la partie salon, le reste de la pièce à vivre étant constitué de la salle à manger et de la cuisine. Menuiseries en aluminium,
- étage : 3 chambres, mezzanine, sanitaire salle de bains.
Chauffage en géothermie avec mise en disposition d'un puits profond.
Surface habitable d'environ 140 m².
Extérieur : côté gauche du bâtiment annexe à usage de rangement et bûcher, côté droit du bâtiment extension plus récente qui constitue partie garage, abri voiture, et petit atelier.
Une serre structure métallique et verre.
Portail électrique.

L'ensemble immobilier est composé d'un terrain cadastré section F n° 1184 d'une contenance de 3 507 m² ainsi qu'il résulte de la matrice cadastrale délivrée le 11 mars 2013.

À l'audience de Mme le Juge de l'exécution du tribunal judiciaire de Vannes (Morbihan), 22, place de la République.

Le mardi 4 février 2020 à 10 h 00

Mise à prix : 200 000 euros
(deux cent mille euros)

Frais outre.

Les enchères ne pourront être portées que par un avocat inscrit au barreau de Vannes (56), les frais étant supportés par l'adjudicataire en sus du prix d'adjudication.

Le cahier des conditions de la vente peut être consulté au greffe du juge de l'exécution du tribunal de grande instance de Vannes (Morbihan) et à compter du 1er janvier 2020 au greffe du juge de l'exécution du tribunal judiciaire de Vannes, et chez l'avocat poursuivant, Me Frédéric Laroque-Brezulier membre de la SCP B. Brezulier (AA), F. Laroque-Brezulier & A. Thomas, avocats associés, avocats au barreau de Vannes (56), y demeurant immeuble Kerlann Avenue, 110, avenue de la Mame, 56001 Vannes, tél. 02 97 40 60 09, fax 02.97.43.86.47. Courriel : avocats@brezulierlaroque.fr

Visite des lieux le jeudi 16 janvier 2020 de 9 h 00 à 10 h 30.

Pour avis
Frédéric
LAROQUE-BREZULIER
Avocat.

Vie des sociétés

SARL HABITAT CONSEIL
JUGEMENT
DU 20 NOVEMBRE 2019
RECTIFICATIF

AVIS DE CONSTITUTION

Par acte SSP du 10 décembre 2019,
il a été constitué une SCI dénommée :
Pilotines.
Sigle : P.

dont le siège social est situé à Villeneuve-sur-Lot (47300), zone industrielle La Barbière, 829 888 932 Rcs Agen.

Nature du fonds cédé : fonds de commerce de vente au détail d'articles d'équipement de la personne, d'articles d'équipement de la maison, culture, loisirs, confiserie.

Siège du fonds cédé à titre secondaire :
Zac de Kérulvé à Lorient (56100).

Prix stipulé, y compris les charges ou l'évaluation ayant servi de base à la perception des droits d'enregistrement :
392 588,35 euros.

Date d'effet : 30 novembre 2019.

Indication du délai pour les oppositions :
dans les dix jours suivant la dernière en date des publications légales visées à l'article L.141-12 du Code de commerce.

Domicile élu pour les oppositions : Zac de Kérulvé à Lorient (56100).

CESSION DE FONDS DE COMMERCE

Suivant acte reçu par Me Christian Haddad, notaire associé de la société civile professionnelle «Christian Haddad, David Rault et Anna Duffo-Le Strat», titulaire d'un office notarial à Auray, 3 bis, rue Louis-Billet, le 5 décembre 2019, enregistré à Vannes, le 11 décembre 2019, 2019N03012, a été cédé un fonds de commerce par : la société dénommée Blavier-Benoit, société par actions simplifiée au capital de 5 000 euros, dont le siège est à Saint-Pierre-Quiberon (56510), 28, avenue des Druides, identifiée au Siren sous le numéro 497 813 600 et immatriculée au Registre du commerce et des sociétés de Lorient cedex 04, a la société dénommée l'Evidence société à responsabilité limitée, au capital de 5 000 euros, dont le siège est à Saint-Pierre-Quiberon (56510), 28, avenue des Druides, Ker David, Er Houaren, identifiée au Siren sous le numéro 878 601 194 et immatriculée au Registre du commerce et des sociétés de Lorient cedex 04, le cessionnaire est propriétaire du fonds vendu à compter du jour de la signature de l'acte, l'entrée en jouissance a été fixée au jour de la signature, la cession est consentie et acceptée moyennant le prix principal de cent soixante mille euros (160 000 euros), s'appliquant : aux éléments incorporels pour cent quarante mille euros (140 000 euros), au matériel pour vingt mille euros (20 000 euros).
Les oppositions, s'il y a lieu, seront reçues en la forme légale dans les dix jours de la dernière en date des insertions prévues par la loi, en l'office notarial où domicile a été élu à cet effet.

Selarl AVOXA
Jean-Marie DENOEL

Société d'avocats
1, rue du Commandant-Charcot
Parc d'activités Armor Océan
56260 LARMOR-PLAGE
Tél. 02 97 83 54 55

FRANCE TOASTAGE

Société à responsabilité limitée
Au capital de 10 000 euros
Siège social :
parc d'activités de Gohelève
Rue Étienne-Mongolfier
56920 NOYAL-PONTIVY
RCS Lorient 824 938 849

AVIS

Lors de l'assemblée générale extraordinaire du 30 octobre 2019, la collectivité des associés, statuant dans le cadre des

INSERTION CONSTITUTIVE

Suivant acte sous seing privé à Lorient du 20 décembre 2019, il a été constituée une société à responsabilité limitée présentant les caractéristiques suivantes :
Dénomination sociale : «Menuiserie Pluvignoise».

Capital : 2 000 euros.

Siège social : Pluvigner (56330), Brambis.
Objet principal : entreprise générale de menuiserie bois, aluminium, pvc, agencement général, décoration, isolation, placo. La vente, pose, entretien et réparation de toutes ouvertures, en quelques matières que ce soit, telles que portes, fenêtres, baies, vasistas™.

Durée : 99 années à compter de son immatriculation au Registre du commerce et des sociétés.

Gérance : Samuel Kergosien demeurant à Pluvigner (56330), Brambis.

La société sera immatriculée au Registre du commerce et des sociétés de Lorient.

Pour avis.

Avis administratifs

Commune de LARMOR-BADEN

Participation du public
par voie électronique

AVIS

Par arrêté municipal n° A121/2019, en date du 23 décembre 2019, le maire de Larmor-Baden a ordonné l'ouverture d'une participation du public par voie électronique relative à la demande de permis de construire n° PC 056 106 19 Y 0014 déposée par SAS OCDL-Groupe Giboire pour la construction d'un complexe hôtelier sur l'île de Berder.

Ledit permis a été soumis à évaluation environnementale (étude d'impact).
Le dossier mis à la consultation comprendra la demande de permis de construire, l'étude d'impact et l'avis de l'autorité environnementale.

La procédure de participation du public est ouverte du 13 janvier 2020 au 17 février 2020 inclus.

Pendant toute la durée de la procédure, la consultation du dossier pour s'effectuer :

- sur le site internet de la commune de Larmor-Baden

www.larmorbaden.com

- sous format papier à l'accueil de la mairie : le mardi de 8 h 30 à 12 h 00, le mercredi et jeudi de 8 h 30 à 12 h 30, le vendredi de 8 h 30 à 12 h 30 et de 14 h 00 à 16 h 30 et le samedi de 9 h 00 à 12 h 00. Les intéressés pourront prendre connaissance du dossier et faire part de leurs observations sous forme électronique, à l'adresse mail suivante : enquetepublique@larmorbaden.com en précisant dans l'objet du message «PPVE permis Giboire».

À l'issue de la présente procédure de participation du public et du délai d'instruction de la demande de permis de construire, le maire de Larmor-Baden statuera sur ladite demande.
Les renseignements peuvent être obtenus auprès de la mairie située place de l'Église, à Larmor-Baden, ouverte aux horaires précités, ou à l'adresse mail suivante :

enquetepublique@larmorbaden.com
ou au 02 97 57 05 38.

Au plus tard à la date de publication de l'avis de participation du public et de la demande de permis de construire.